

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 22 juillet 2014 à 19h00.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier  
Siège no. 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Madame Monique Boucher  
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau  
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Monsieur Stéphane Quirion, conseiller siège # 1, se présente à 20h05

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur  
Dany Quirion

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière,  
agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que  
requis par la loi.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres  
du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2014-07-205**

Il est proposé par Madame Monique Boucher, appuyé par Monsieur  
Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents,  
d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia (14) ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE COMITÉ  
PATRIMONIAL
4. DOSSIER BRANCHEMENT ÉGOUT PLUVIAL
5. DOSSIER DÉPLACEMENT POTEAUX : TÉLÉBEC
6. GRATUITÉ ARÉNA, DÉLÉGUÉ, COLLABORATION  
EMPLOYÉS MUNICIPAUX
7. SERVITUDE RUISSEAU FOLEY :

8. DOSSIER CLINIQUE MÉDICALE
9. DOSSIER EMPLOYÉ
10. SUITE D'ÉVALUATION DE BOISÉ
11. VENTE TERRAIN DÉPOTOIR
12. FRAME ENSEIGNE
13. ACHAT MACHINE PRESSION ANTIROUILLE
14. AUTRES ITEMS :
  - 14.1 NOM DES RUES (14) = 700\$
  - 14.2 CALCIUM RANG 10, RUE CARRIER ET LACHANCE
  - 14.3 INVITÉE POUR FIN DE SEMAINE DE LA CULTURE
  - 14.4 DOSSIER ENTRÉE : 429 RUE LACHANCE
  - 14.5 DOSSIER ENTRÉE : 438, RUE DU COLLÈGE
  - 14.6 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER DANS LE PROGRAMME ACCÈSLOGIS
  - 14.7 DEMANDE D'UTILISATION DES LIEUX ET DE MATÉRIEL DE L'ARÉNA
  - 14.8 ABRI TOUT USAGE
  - 14.9 FACTURES CONSTRUCTION GAZEBO SOCCER
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### **3. DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE COMITÉ PATRIMONIAL**

**2014-07-206**

**Considérant** que ce comité s'apprête à commander l'impression de signets en vue d'informer les gens susceptibles de visiter la Maison Rouge, l'Église et nos commerces.

**Considérant** que les responsables de ce comité ont visité les fournisseurs pour l'impression de ces signets et que la meilleure offre leur vient du Centre de photocopie laser de La Guadeloupe pour 500 signets à raison de 0.55\$ plus les taxes pour un montant total de 317.62\$

**Considérant** que leurs ressources financières est limitées, ils adressent une demande d'aide comme bon les élus jugeront bon de leur accorder;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser de verser le paiement complet pour l'impression de signets comme aide financière au comité patrimonial

#### **4. DOSSIER BRANCHEMENT ÉGOUT PLUVIAL**

**2014-07-207**

**Considérant** que la municipalité a effectué des travaux de réfection d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial sous la rue Champagne Sud;

**Considérant** qu'un règlement portant le numéro        est en vigueur concernant le branchement d'égout pluvial;

**Considérant** que le contribuable du 460, rue Champagne a retenu les services de l'entrepreneur Doris Drouin pour exécuter le branchement de l'égout pluvial;

**Considérant** que la sortie de l'égout du contribuable est plus basse que le service de la municipalité ce fut impossible de faire le branchement;

**Considérant** que c'est la responsabilité du contribuable de vérifier la hauteur du branchement de la municipalité avec la hauteur de sa sortie avant de tout ouvrir le canal;

**Considérant** que le contribuable demande aux élus le remboursement de sa facture;

**Pour ces motifs**, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas rembourser la facture présentée aux membres du conseil.

#### **5. DOSSIER DÉPLACEMENT DE POTEAUX : TÉLÉBEC**

**2014-07-208**

**Considérant** qu'il y a des travaux de projeter dans le rang Petit Shenley;

**Considérant** que pour effectuer les travaux 5 poteaux devront être déplacés;

**Considérant** que la Compagnie de téléphone doit par le fait même faire le transfert de leur fil;

**Considérant** que pour faire ce transfert, un coût de quatre mille cinq cent vingt-quatre dollars et quatre sous (4 524.04) les taxes incluses; ce qui comprend : frais services épisseur / pose de câble, terminal, etc : 615.15\$, frais de services monteurs / transferts d'attache, installation d'hauban, etc : 2 097.65\$, frais de déplacement épisseur et monteur : 1 222.\$ pour un total de 3 934.80\$ avant les taxes;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 3 934.80\$ plus les taxes pour effectuer les travaux de déplacement de fil aux nouvelles installations par Hydro Québec. De plus, autoriser la signature du formulaire d'engagement auprès de Télébec.

**6. GRATUITÉ ARÉNA, DÉLÉGUÉ, COLLABORATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX:**

**2014-07-209**

**Considérant** les membres du comité des Grands Feux adressent une demande d'aide pour la réalisation des Grands feux dont l'activité se déroulera le 29 août prochain;

**Considérant** que le comité demande la présence d'un représentant délégué pour assister à chacune de leur réunion en l'occurrence de monsieur Dany Quirion;

**Considérant** qu'il y a aussi la demande de participation des employés municipaux dans l'installation des équipements nécessaires à la réalisation des Grands Feux la semaine précédente l'événement;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre la gratuité de l'aréna et de ses installations, aussi de déléguer monsieur Dany Quirion, maire, pour assister à chacune des réunions du comité et d'autoriser les employés municipaux à fournir de l'aide pour les installations des équipements nécessaires.

**7. SERVITUDE RUISSEAU FOLEY**

**Considérant** que les travaux longeant le Ruisseau Foley entre les rues Jobin, Labrecque et Champagne sont terminés;

**Considérant** qu'il n'a pas de servitude de signer entre les propriétaires pour l'exécution des réparations futures ou autre;

Une lettre sera adressée à chaque contribuables concernés demandant de donner à la municipalité la servitude et par la suite un acte notarié.

**8. DOSSIER CLINIQUE MÉDICALE**

Monsieur le maire fait un rapport aux élus de l'entretien qu'il a eu avec madame Morin.

**9. DOSSIER EMPLOYÉS**

**Monsieur Stéphane Quirion, conseiller siège #1, se présente à 20h05.**

Monsieur le maire fait mention que Jonathan Robert quitte ses fonctions le 8 août prochain.

De plus, monsieur Gaétan Mathieu a été rencontré afin de lui offrir le poste de 30 heures semaine. Monsieur Mathieu demande un temps de réflexion jusqu'au 11 août, ce qui lui est accordé.

**10. SUITE D'ÉVALUATION DE BOISÉ**

Tel que convenu par résolution, l'évaluation du boisé des lots 20-B-P, 21-A-P, 21-B-P du rang 7 Sud, a été faite par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce. Ce dossier est à l'étude par les élus.

**11. VENTE TERRAIN DÉPOTOIR**

Considérant que la municipalité possède deux terrains, anciennement des dépotoirs, qui ne servent plus, les élus sont en réflexion concernant une vente possible. Ce sujet est reporté à l'automne.

#### **12. FRAME ENSEIGNE**

**2014-07-210**

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu des conseillers présents d'autoriser l'achat du support pour l'écran numérique chez Enseignes Aux Quatre Vents pour un montant de 12 450\$ plus les taxes, ce montant sera pris sur le surplus accumulé de l'année budgétaire de 2013. A ce montant, les pieux ou le bétonnage, l'ensemble des tiges filetées et boulons d'ancrage pour sonotubes ou boulons pour vissage sont en plus et les prix sont à venir.

#### **13. ACHAT MACHINE PRESSION ANTIROUILLE**

**2014-07-211**

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat d'une distributrice D-1000 Sinto à raison de 1 000\$ plus taxes et un antirouille série S 1000B à raison de 750\$ plus les taxes

#### **14. VARIA**

##### **14.1 NOM DES RUES (14) =700\$**

Cette dépense sera dans les prévisions budgétaires à l'automne.

##### **14.2 CALCIUM RANG 10, RUE CARRIER ET LACHANCE**

**2014-07-212**

**Considérant** que lors de l'épandage de calcium dans les rangs la rue Carrier et Lachance recevaient la circulation des travaux rue Grégoire et Lachance et qu'il n'a pas eu l'épandage de calcium sur la partie de gravier;

**Considérant** qu'il y a eu une plainte d'un contribuable du rang 10 sur la largeur d'épandage de calcium et après information auprès de la compagnie de l'épandage tous les rangs de la municipalité ont reçu la même largeur;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire de l'épandage de calcium sur la partie de gravier de la rue Lachance et la rue Carrier.

##### **14.3 INVITÉE POUR LA FIN DE SEMAINE DE LA CULTURE**

**Considérant** que le 27 et 28 septembre prochain une fin de semaine de culture et patrimoine sera au cœur de notre municipalité avec divers exposant qui seront installés dans la salle de l'aréna.

**Considérant** que madame Monique Boucher suggère la présence de madame Hélène Jolicoeur, collaboratrice avec André Mathieu à l'écriture des livres «la Saga des Grégoire»

aussi la personne qui se rapproche le plus de la Maison Rouge et suggère de lui offrir une nuitée ou un panier cadeau.

**Après discussion**, les élus demandent à madame Boucher de prendre des informations auprès du propriétaire du Motel St-Honoré concernant les prix pour les nuitées. Ce sujet sera reporté à la réunion du 12 août prochain.

#### **14.4 DOSSIER ENTÉE : 429 RUE LACHANCE**

**2014-07-212**

**Considérant** les travaux de réfection sous la rue Lachance :

**Considérant** que ces travaux obligent à faire de modification à certaine entrée des contribuables;

**Considérant** que le contribuable du 429, rue Lachance doit modifier son entrée dû aux travaux de la rue ce qui occasionne un surplus de dépense d'environ 1 100\$;

**Considérant** que le contribuable accepte de défrayer la moitié de la facture;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la modification de l'entrée du contribuable de 429, rue Lachance à la condition que la dépense est partagée de moitié avec la municipalité.

#### **14.5 DOSSIER ENTRÉE : 438, RUE COLLÈGE**

**2014-07-213**

**Considérant** qu'il y a aussi des travaux de réfection sous la rue Grégoire et le même problème se produit c'est-à-dire la modification de l'entrée du 438, rue du Collège aussi la modification de la pelouse devant de la maison et le coin de la rue Collège et Grégoire;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la modification de l'entrée du 438, rue du Collège pour un montant de 500\$ aussi l'ajout d'un muret dont l'évaluation sera faite le 23 juillet par le paysagiste. Les élus évaluent une dépense d'environ plus ou moins mille dollars.

#### **14.6 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCESLOGIS**

**2014-07-214**

**Considérant** que deux appartements sont réservés pour des personnes à faible revenu dans l'immeuble à logement « Les Défis St-Honoré » ;

**Considérant** que ces personnes ont droit à une aide financière afin de suppléer à un manque de revenu;

**Considérant** que ladite aide financière est assurée à quatre-vingt-dix (90) pour cent par la SHQ et à dix (10) pour cent par la municipalité en vertu du règlement # 53-2006;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher. et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente du programme de supplément au loyer dans le cadre du programme Accèslogis l'entente accordant le versement des dix (10) pour cent manquants pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2018, à des personnes à faible revenu habitant les deux logements réservés à cette fin dans l'immeuble « Les Défis St-Honoré ».

#### **14.7 DEMANDE D'UTILISATION DES LIEUX ET DE L'UTILISATION DU MATÉRIEL DE L'ARÉNA**

**2014-07-215**

**Considérant** que le 27 et 28 septembre prochain un groupe de volontaire désire mettre les arts, la culture et le patrimoine au cœur de la vie de chaque citoyen de la municipalité;

**Considérant** que ce comité de volontaire demande à la municipalité de s'impliquer à l'organisation en mettant à leur disposition la salle de l'aréna ainsi que l'utilisation du matériel tel que les tables et les chaises;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la gratuité de l'aréna ainsi l'utilisation des tables et chaises.

#### **14.8 ABRI TOUT USAGE**

**2014-07-216**

**Considérant** qu'une contribuable a adressé une demande auprès de l'inspecteur en bâtiment pour l'installation d'un abri tout usage sur son terrain;

**Considérant** que l'inspecteur doit faire respecter le règlement d'urbanisme et ce n'est pas permis l'installation d'abri à la période d'été. Ce dernier suggère à la contribuable de demander aux élus de modifier le règlement.

**Après discussion**, il est proposé à l'unanimité de ne pas accéder à cette demande.

#### **14.9 FACTURES CONSTRUCTION GAZEBO SOCCER**

**2017-07-217**

**Considérant** qu'un projet étudiant pour la construction d'un gazebo à placer au terrain de soccer a été accepté lors d'une séance ultérieure :

**Considérant** que lors de la demande du projet les élus avaient aussi accepté les dépenses ci-rattachant;

**Considérant** que les factures totalisant les dépenses ont été déposées au bureau;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le remboursement des factures pour un montant de trois mille sept cent sept dollars et trente-six sous (3 707.36\$)

## **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

## **16. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2014-07-218** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 21h20

---

DANY QUIRION, MAIRE

---

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.